

Eurag

Edmée Mangers-Anen

Présidente

J'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer au nom de l'EURAG et en mon propre nom.

Permettez-moi de vous donner d'abord quelques renseignements sur l'EURAG, la **Fédération Européenne des Personnes Âgées**.

L'EURAG a été fondée en 1962. Elle est donc la plus ancienne des organisations européennes des et pour personnes âgées C'est une association **sans but lucratif, non politique et non confessionnelle**. Son siège social et juridique se trouve à **Luxembourg**; son secrétariat général est établi à Graz en Autriche et elle est aussi **représentée auprès de l'Union Européenne à Bruxelles, du Conseil de l'Europe à Strasbourg, de l'Organisation Mondiale de la Santé à Copenhague et Genève, des Nations Unies à Vienne et à New York, du Bureau International de Travail à Genève, de l'institut International de l'ONU sur le vieillissement à Malte et de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale à Genève.**

L'EURAG compte parmi ses membres des organisations, des institutions publiques et privées, ainsi que des personnes physiques qui toutes s'occupent des problèmes des personnes âgées ou qui s'intéressent à leurs questions.

Notre fédération est actuellement présente dans **34 pays européens**. Son champ d'activités s'étend du **Portugal** à 'a **Russie** et de **Malte** à l'**Islande** et englobe aussi **Israël**.

Par l'entremise des associations affiliées l'EURAG est en contact avec des millions de personnes âgées en Europe.

Les objectifs de l'EURAG sont les suivants:

la sauvegarde d'une vie autonome des personnes âgées
le renforcement de la participation dans la prise de décisions
la promotion de l'intégration européenne
l'amélioration de la situation sociale et l'intégration dans la société
le développement des capacités personnelles
la promotion de l'entraide
la prévention de toute sorte de discrimination en raison de l'âge.

Pour réaliser ses objectifs l'EURAG organise ou participe à des **Congrès internationaux des colloques et des rencontres** ; elle met au point et diffuse des propositions et des recommandations adressées à ses membres, aux parlements et aux gouvernements et elle édite des « **Bulletins d'information** » traitant des sujets déterminés et des lettres mensuelles « **EURAG-Information** » qui fournissent de brèves informations d'actualité. Ces deux publications sont éditées en quatre langues, à savoir: en allemand, anglais, français et italien. L'EURAG rédige aussi des notes bibliographiques sur les problèmes de la vieillesse

L'EURAG stimule les contacts et les échanges d'expériences dans l'espace européen, les échanges culturels entre les personnes âgées et la création et le développement de réseaux notamment afin de favoriser le « dialogue civil ».

Notre association entretient aussi des réseaux et des groupes d'étude et cercles de travail tels que le groupe « **Formation** » qui s'occupe des Universités' du Troisième Âge, le cercle de travail « **Europe centrale et orientale** », qui développe et entretient des relations avec les organisations pour personnes âgées de ces pays, et le groupe d'études des pays pratiquant une langue romane qui comprend la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et la Suisse romande.

Ce groupe EURAG vient de terminer sa quatrième publication qui a comme titre: « **Personnes âgées- Solidaires, Autonomes – Participantes** » Elle a été présentée au public le 19 novembre 1999 à Turin. Une 5^e étude vient d'être entamée. Son titre de travail s'appelle: « Maîtrise de vie et vieillissement: s'exprimer, se former, s'intégrer. »

En ce qui concerne le volontariat, l'EURAG n'a pas été insensible à l'attraction exercée par la proclamation de l'Année Internationale du Bénévolat pour 2001. Deux grandes manifestations sont prévues:

- l'une à Berlin en avril 2001 au siège social du "Sozialwerk Berlin e V." qui constitue un illustre exemple d'engagement bénévole et d'entraide.
- la seconde à Bratislava organisée en juin 2001 par la section slovaque de l'EURAG.

Le prochain grand Congrès International de l'EURAG se tiendra en juin 2002 à Turin.

Une des grandes préoccupations actuelles de l'EURAG consiste en la définition de son attitude vis-à-vis du projet de constitution d'une soi-disant « **Plate-forme européenne des Personnes âgées** »

L'EURAG n'est à priori pas opposée à l'adhésion à une « Plate-forme européenne des Personnes Âgées », dont la création a été proposée par la DG Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne, sous condition que:

- l'identité, l'existence et l'indépendance de l'EURAG ne soient pas mises en question
- le nouvel organisme ne concurrence pas les activités de l'EURAG sur le terrain
- que la nouvelle structure soit financièrement supportable à court et surtout à moyen et à long terme
- que l'influence de la Commission européenne ne prime pas celles des organisations membres, qui elles, doivent être équitablement représentées dans tous les organes à créer

L'EURAG se pose sérieusement la question, si son appartenance à la « **Plate-forme des Organisations non gouvernementales** » œuvrant dans le domaine social n'est pas déjà suffisante pour garantir le dialogue avec la Commission européenne, le Parlement européen etc

L'EURAG est finalement disposée à examiner **tout autre offre de collaboration, de concertation voire de fusion avec** des associations européennes pour personnes âgées existantes en vue de former une organisation de plus en plus puissante et influente.

Je vous remercie de votre attention.